

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal de la commune d'ERDRE-EN-ANJOU

Séance du 26 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le VINGT-SIX AVRIL à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Erdre-En-Anjou, dûment convoqué le vingt avril deux mille vingt-et-un s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer d'Animation Rural située Allée des sports à Vern d'Anjou, sous la présidence de Madame la Maire, Yamina RIOU.

NOM - Prénom		Pré.	Exc. Pouvoir	Exc.	Abs.	Nom - Prénom du mandataire
RIOU Yamina	1	1				
TROISPOILS Patrice	1	1				
PETITEAU Marie-Luce	1	1				
ROINARD Laurent	1		1			AUGEREAU Tony
PASSELANDE Françoise	1	1				
MARTINEAU Frédéric	1	1				
LEPRON Diana	1	1				
DROCHON Sébastien	1	1				
CHALAIN Karine	1	1				
HAMON André	1	1				
BELLIARD Joseph	1	1				
BESNIER Joël	1	1				
BERTHELOT Christian	1	1				
MENARD Dominique	1	1				
DUBOSCLARD Hervé	1	1				
CHUDEAU Valérie	1	1				
DOUANEAU Christelle	1	1				
AUGEREAU Tony	1	1				
AUFRERE Magali	1	1				
JOUBERT Sébastien	1	1				
BESNIER Aurélie	1	1				
POIRRIER Nathalie	1	1				
BUCHER Anthony	1	1				
BROUQUIER Adeline	1		1			LEMOUST DE LAFOSSE Eva
LIPREAU PINEAU Lucie	1	1				
DURET Ségolène	1	1				
LEMOUST DE LAFOSSE Eva	1	1				
BOUE Marie-Josèphe	1	1				

BLANCHAIS Hervé	1	1				
TODESCHINI Laurent	1		1			BLANCHAIS Hervé
BELLANGER Clarisse	1	1				
CHÂTEAU Julien	1	1				
WEITZ Annegret	1	1				
TOTAL	33	30	3	0	0	

Secrétaire de séance : Karine CHALAIN

Objet : Désignation des membres du conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, Madame la Maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont élus par le conseil municipal.

Madame la Maire rappelle qu'elle est présidente de droit du Centre Communal d'Action Sociale et qu'elle ne peut être élue sur une liste.

La délibération du conseil municipal en date du 26 avril 2021 a décidé de fixer à HUIT (8), le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame la Maire propose de désigner huit membres du conseil municipal qui siégeront au conseil d'administration ;

Le Conseil Municipal d'Erdre-en-Anjou, après en avoir délibéré, DESIGNNE à la majorité (2 abstentions) les membres suivants pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame Marie-Luce PETITEAU
- Monsieur Dominique MENARD
- Monsieur Christian BERTHELOT
- Monsieur André HAMON
- Monsieur Tony AUGEREAU
- Monsieur Joël BESNIER

- Madame Lucie LIPREAU-PINEAU
- Madame Magali AUFRERE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Erdre-En-Anjou, le 29 avril 2021
Madame la Maire, Yamina RIOU



Publiée le 29 avril 2021

Madame la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
049-200059582-20210426-DCM-2021-88-DE
Date de télétransmission : 10/05/2021
Date de réception préfecture : 10/05/2021